

Ce mardi, la NR publiait une carte du déploiement des compteurs Linky sur le département, assurant que celui-ci se déroulait « *sans encombre* ». La rédaction a reçu, depuis, de très nombreux courriers, souvent virulents, émanant en majorité du réseau national anti-Linky, dont finalement peu de Tourangeaux.

Des militants qui nous reprochent d'affirmer que « *toutes les communes* » qui avaient émis des réserves au sujet des compteurs Linky sont revenues sur leurs positions. Dans un article concernant le département, nous parlions évidemment des communes d'Indre-et-Loire, et non de la France entière où, toujours selon les « *antis* » Linky, 285 communes (sur 35.506) diraient toujours « *non* » au nouveau compteur Linky (*).

285 communes ? Un chiffre à prendre avec précaution car certaines d'entre elles n'ont pas refusé l'appareil mais seulement demandé, en début d'année, un report de l'installation. Ainsi, Ferrière-sur-Beaulieu (745 habitants), l'unique commune citée en Touraine, qui est d'ailleurs revenue depuis sur sa position, ne freinant plus l'installation. « *L'étude demandée par l'Association des maires de France et des publications de l'UFC Que choisir nous ont rassurés*, explique l'adjoint au maire en charge du dossier. *Aujourd'hui, 70 % des logements de la commune sont équipés, la pose s'effectue sans problème.* » Un adjoint qui rappelle encore que des sanctions ont déjà été prises, la commune de Montferrand-du-Périgord (Dordogne) ayant été condamnée à verser 1.200 € à Enedis pour avoir refusé la pose.

L'autre phrase longuement dénoncée par les anti-Linky a été prononcée par le directeur d'Enedis lorsqu'il indique « *qu'il n'est pas sûr que la pose soit gratuite plus tard* ». « *La menace est récurrente pour effrayer la population* » met en garde un opposant qui rappelle que « *la pose est payée par les consommateurs via les frais d'exploitation, de maintenance et de développement (33,1 % du tarif au kWh) qui vont augmenter et qui figurent sur leur facture.* » Un opposant, qui ne nie d'ailleurs pas l'éventualité de « *pénalités* » pour les réfractaires, mais pas « *avant 2020-2021* », date à laquelle 80 % des compteurs seront installés selon ses estimations.

Et cet anti-Linky d'espérer – d'où le lobby important au niveau national – que « *la masse critique de refus* » soit atteinte à cette époque pour faire « *plier les politiques* ». Ce dont on peut douter.

" Pression forte sur les maires "

« *La pression est forte sur les maires, d'où les changements de positions des communes*, commentait, de manière beaucoup plus posée, le Tourangeau Emmanuel Denis (association Robin des toits et élu Vert à Tours) contacté hier par la NR.

« *J'ai, par ailleurs, connaissance de plusieurs cas de pose de compteurs en extérieur, sans que les habitants n'en soient informés.* » Et de reformuler ses doutes à l'égard des compteurs dits « *intelligents* » : « *On est sûr que les compteurs de gaz Gazpar (wifi) sont dangereux. Pour les Linky, on est dans le doute car on ne sait pas aujourd'hui mesurer les rayonnements émis par le courant porteur en ligne (CPL).* » Les études publiées seraient, selon lui, biaisées par cet écueil technique.

(*) Une liste à retrouver sur <http://refus.linky.gazpar.free.fr>